

DÉPARTEMENT	République Française
de l'YONNE	Commune du Val d'Ocre - 89110
	Conseil municipal du 30 septembre 2025
Membres en exercice 18	L'an deux-mille-vingt-cinq, le 30 septembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Aubin-Château-Neuf, Commune nouvelle du Val d'Ocre, sous la présidence de Bernard Curnier Maire du Val d'Ocre
Présents : 11	Sont présent.e.s : Marie-Agnès Corbin, Bernard Curnier, Karen Delin, Aurélie Jaluzot, Patrice Lagrange, Aurore Luquin, Jean-Hugues Motard, Jean-Claude Pokrywa, Françoise Richez, Stéphane Rouet, Fabrice Salin.
Votants : 13	Représenté.e.s : Aurélie Busset (par K. Delin), Bernard Duval, (A Jaluzot) Non représenté.e.s : Patricia Guttadoro ; Michel Fonfria, Pascal Robelot, Laurence Terraz, Micheline Veillard.

Désignation du secrétaire de séance : Karen Delin

Le quorum étant atteint, le 41^e conseil municipal de la mandature peut débiter.

1. Approbation du CR du conseil municipal du 21 aout 2025

Le compte rendu de la séance du 21 août 2025 n'appelant aucune remarque de la part des membres du conseil, il est approuvé.

Vote : **Contre :** 0 **Abstention :** 0 **Pour :** 13

2. PV des transferts des biens pour exercer la compétence assainissement

Dans l'optique de la signature du procès-verbal des transferts, cette délibération permettra au maire de signer le document prévoyant la mise à disposition effective des biens qui serviront à l'exercice de la compétence assainissement.

Vote : **Contre :** 0 **Abstention :** 0 **Pour :** 13

3. Passages en non-valeur

3.1 : À la demande du Trésor public, des écritures doivent être passées en non-valeur pour un montant de 584,50€, sur le compte budgétaire 6541 (location du foyer communal et assainissement en 2016 + 3 écritures inférieures à 1€).

Vote : **Contre :** 0 **Abstention :** 0 **Pour :** 13

3.2 : Le 25 septembre 2024, le conseil municipal a délégué au maire la possibilité d'admission en non-valeur des titres d'une valeur inférieure à 100€.

Le maire propose donc de passer en non-valeur les créances suivantes : 3,73€ de 2024.

33400 LE VAL D'OCRE
 PiÃ ces prises en charge du 01/01/2010 au 26/09/2025
 Situation actualisÃ e au 26/09/2025

Compte	Codeservic	Exercice	NÃ de piÃ	Date PEC	Objet du tit	Montant du	Montant de	Reste Ã rec
4161		2024	T-722557730	11/04/2025	v496	22,38	NV BCU	3,73

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour 13

Le maire profite de ce vote pour rappeler aux conseillers la nécessité de traiter ces non-valeurs.

Le refus de la part d'un conseil de traiter en non-valeurs des créances anciennes, entraine une insincérité budgétaire.

Durant ce mandat, nous nous sommes attachés à appliquer une rigueur importante aux traitements des créances anciennes ou éteintes. Ceci nous permet aujourd'hui, de présenter un niveau d'impayés extrêmement bas et donc de revendiquer une parfaite sincérité de nos comptes.

	30/09/2025	30/09/2025
	Mairie	Assainissement
2019		73,67 €
Avant 2020		73,67 €
2020		123,08 €
2021		98,66 €
2022		126,93 €
2023		178,56 €
2024	297,00 €	1 147,52 €
2020/2024	297,00 €	1 674,75 €

4. Surcroit d'activité en fin d'année 2025

Recrutement d'un agent à temps non complet pour une durée de 14h hebdomadaire, du 6 octobre 2025 au 31 mars 2026.

Lundi : 4h, mardi : 4h, mercredi : 6h.

Charge déjà budgétée.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

5. Rénovation de la grille principale de l'église de Saint-Aubin-Château-Neuf et co-financement avec l'association Val d'Ocre Patrimoine

Fin 2023, en partenariat avec Val d'Ocre Patrimoine, la rénovation d'un vitrail a été lancé. Sur le même modèle, nous lançons la rénovation (décapage + peintures) des grilles de l'église de Saint-Aubin. Un devis de 3 959,46€ ht a été validé.

Le maire demande donc à l'assemblée de l'autoriser à recevoir une subvention de 2 177,15€ auprès de Val d'Ocre Patrimoine.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13

6. Demande d'une ligne de trésorerie (financement/subvention terrain multisports)

Les travaux du parc multisports ont débuté.

Pour rappel, c'est un budget de 117 137€ ttc avec un reste à charge pour la commune de 34 966€.

Entre le paiement des factures et la perception des subventions, la trésorerie de la commune peut être fortement diminuée. Aussi la demande d'une ligne de trésorerie auprès de notre banque habituelle est nécessaire (Banque Populaire).

Multisport / City stade		117 137,00 €	97 614,33 €			Subventions
CD89	40,00%					39 045,73 €
CCAB	24,50%					23 915,51 €
FCTVA	16,40%					19 210,47 €

La banque populaire nous propose donc une ligne de trésorerie aux conditions suivantes :

- Montant : 80 000€ (mini 16 000€ - maxi 80 000)
- Frais fixe : 150€
- Taux : 2,834%

Par exemple :

Si nous décaissons 16 k€ sur 3 mois => coût pour la commune = 113€.

Si nous décaissons 50 k€ sur 6 mois => coût pour la commune = 710€.

Vote : **Contre :** **0** **Abstention :** **0** **Pour :** **13**

Informations générales

- Fin des travaux liés au ruissellement dans la ruelle du curé : pose d'un enrobé pour bloquer les graviers.
- Lancement du curage des mares des Champs-Blancs.
- Les nouveaux jeux pour enfants au Moulin seront installés mi-octobre. Leur transport et leur installation sont à la charge de la société Méfran.
- L'aménagement d'un petit jardin pour la MAM est à l'étude.
- Les aménagements de sécurité dans la rue Chaude font l'objet d'une nouvelle demande de subvention.
- Dans le cadre de la rénovation des grilles de l'église de Saint-Aubin, Jean Claude Pokrywa, président de Val d'Ocre Patrimoine présente la procédure mise en place pour le choix de la couleur utilisée. Une réunion avec les habitants souhaitant participer au choix de la couleur, sera organisée devant l'église de Saint-Aubin. La date sera annoncée sur Panneau Pocket.

Tour de table

- K. Delin confirme l'effectif de 103 élèves à la rentrée de septembre 2025.
- S. Rouet informe que la 3^e passerelle a été rénovée au moulin du Berceau. Par ailleurs, 10 tonnes de grave-émulsion ont été commandées pour boucher les trous sur certaines routes et chemins communaux.
- M.-A. Corbin : un nouveau banc est installé sur la place de l'église de Saint-Aubin.

- J.-H. Motard : Trous à combler avec les gravats issus de l'ancien court de tennis. F. Salin propose son aide. Commission d'action sociale : le repas communal du 14 décembre sera animé par un guitariste.
 - A. Jaluzot prendra en charge le concours des décorations de Noël.
 - F. Salin se propose pour installer les guirlandes lumineuses communales sur le noyer de la place A.-J. Noirot.
 - A. Luquin rappelle les actions menées pour sauver et stériliser les chats errants nombreux dans la commune. Un rappel sera fait dans le prochain Fil de l'Ocre.
 - F. Richez : Les Journées photographiques, introduites par la performance de l'acrobate Julot Cousins, rencontrent un vif succès. Tous les visiteurs apprécient les photos d'habitants et leur arbre, affichées dans la Grande Rue de St-Aubin. Pendant la semaine, l'Oiseau à ressorts accueille des publics spécifiques : scolaires, centre de loisirs, Ehpad, etc.
- De très nombreux évènements auront lieu d'ici la fin décembre ; voir le *Flash* et *Panneau Pocket*.

Tous les points de l'ordre du jour étant traités, la séance est levée à 20h18.

Le maire

Bernard Curnier

